

Certificat d'examen de type
n° 01.00.573.003.1 du 8 juillet 2002

Compteur d'énergie électrique
LANDIS et GYR Type L16C4

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 6 janvier 1987 relatif à la construction et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique fondés sur un principe électronique.

FABRICANT :

Siemens Metering SA - 30, avenue du Président Auriol - BP 3150 - 03115 Montluçon Cedex

CARACTERISTIQUES :

Le compteur Landis & Gyr type L16C4 objet du présent certificat est un compteur d'énergie électrique pour courants alternatifs monophasés à deux fils, dont le fonctionnement est basé sur un principe électronique.

Les principales caractéristiques de cet instrument, sont les suivantes :

- Tension nominale : 230 V
- Courant de base : 15 A
- Courant maximal : 90 A
- Facteur de charge : 6
- Constante du compteur : 1 Wh par impulsion

Le compteur Landis & Gyr type L16C4 se compose de trois parties :

- 1 - Le bloc de comptage, enfermé dans un boîtier moulé composé d'un socle et d'un couvercle clipsé, et comprenant l'électronique, l'afficheur à cristaux liquides, deux boutons poussoirs, les indications signalétiques et les borniers ;
- 2 - Le cache-bornes supérieur, clipsé sur le socle, équipé d'un dispositif de scellement réservé au distributeur d'énergie. Ce cache-bornes recouvre les connexions vers le réseau de distribution, un bouton poussoir de programmation locale et une sortie téléreport ;
- 3 - Le cache-bornes inférieur, clipsé sur le socle, recouvrant les connexions vers le client, une sortie téléinformation et deux fusibles.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

L'instrument concerné par le présent certificat porte sur sa face avant par marquage au laser le numéro figurant dans le titre de celui-ci.

SCELLEMENTS :

Le démontage du bloc de comptage est protégé par cinq pièces en plastique rivetées, indémontables sans destruction, et qui reçoivent la marque de vérification primitive.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Lors de la vérification primitive, les essais de marche à vide et de démarrage, sont remplacés par un essai de justesse réalisé dans les conditions de référence suivantes :

- Valeur du courant : 0,02 Ib
- Facteur de puissance : 1
- erreur maximale tolérée : $\pm 3 \%$

DEPOT DE MODELE :

Les plans et schémas permettant d'identifier le type sont déposés à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Auvergne, à la sous-direction de la métrologie et chez le fabricant, sous le numéro DA 03-61.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE :

Le compteur Landis & Gyr type L16C4 est susceptible de permettre la transmission de résultats métrologiques à distance. Les données transmises et les indications relevées à distance ne sont pas soumises au contrôle de l'état.

ANNEXES :

- notice descriptive,
- dessins n° 1, 2 et 3.

Pour le ministre et par délégation,
Par empêchement du directeur de l'action
régionale et de la petite et moyenne industrie,
L'ingénieur général des mines,

E. TROMBONE

Annexe au certificat d'examen de type n° 01.00.573.003.1

**Compteur d'énergie électrique Landis & Gyr
type L16C4**

NOTICE DESCRIPTIVE

DESCRIPTION :

Le bloc de comptage du compteur d'énergie électrique Landis & Gyr, type L16C4, est composé :

- d'une alimentation qui fournit, à partir du réseau, la tension continue nécessaire au fonctionnement du compteur,
- d'un module de comptage, comportant un composant spécialisé MMI, utilisé en mode "effet Hall" qui traite et délivre les valeurs de l'énergie, de la tension et du courant à l'unité centrale ,
- d'une unité centrale gérant le fonctionnement du compteur,
- d'un ou plusieurs circuits intégrés ASIC pour les applications spécifiques de gestion de la surveillance de l'alimentation et des fonctions périphériques,
- d'un afficheur à cristaux liquides,
- d'un dispositif électro-optique (diode électroluminescente située à gauche de l'afficheur) délivrant un signal lumineux reflétant la constante du compteur.

Le compteur L16C4 peut être personnalisé en fonction du distributeur de l'énergie électrique et de la version tarifaire par un code alphanumérique à deux caractères au plus inscrit à la suite de l'identification L16C4.

SECURITES :

Les paramètres métrologiques ne sont pas modifiables.

Le compteur d'énergie électrique Landis & Gyr, type L16C4, dispose :

- d'un test "afficheur" qui peut être activé par bouton poussoir,
- d'un dispositif de détection de l'ouverture du cache-bornes supérieur qui permet de mémoriser le nombre d'ouvertures du boîtier,
- d'un dispositif de programmation des données relatives au contrat souscrit.

Compteur d'énergie électrique Landis & Gyr type L16C4

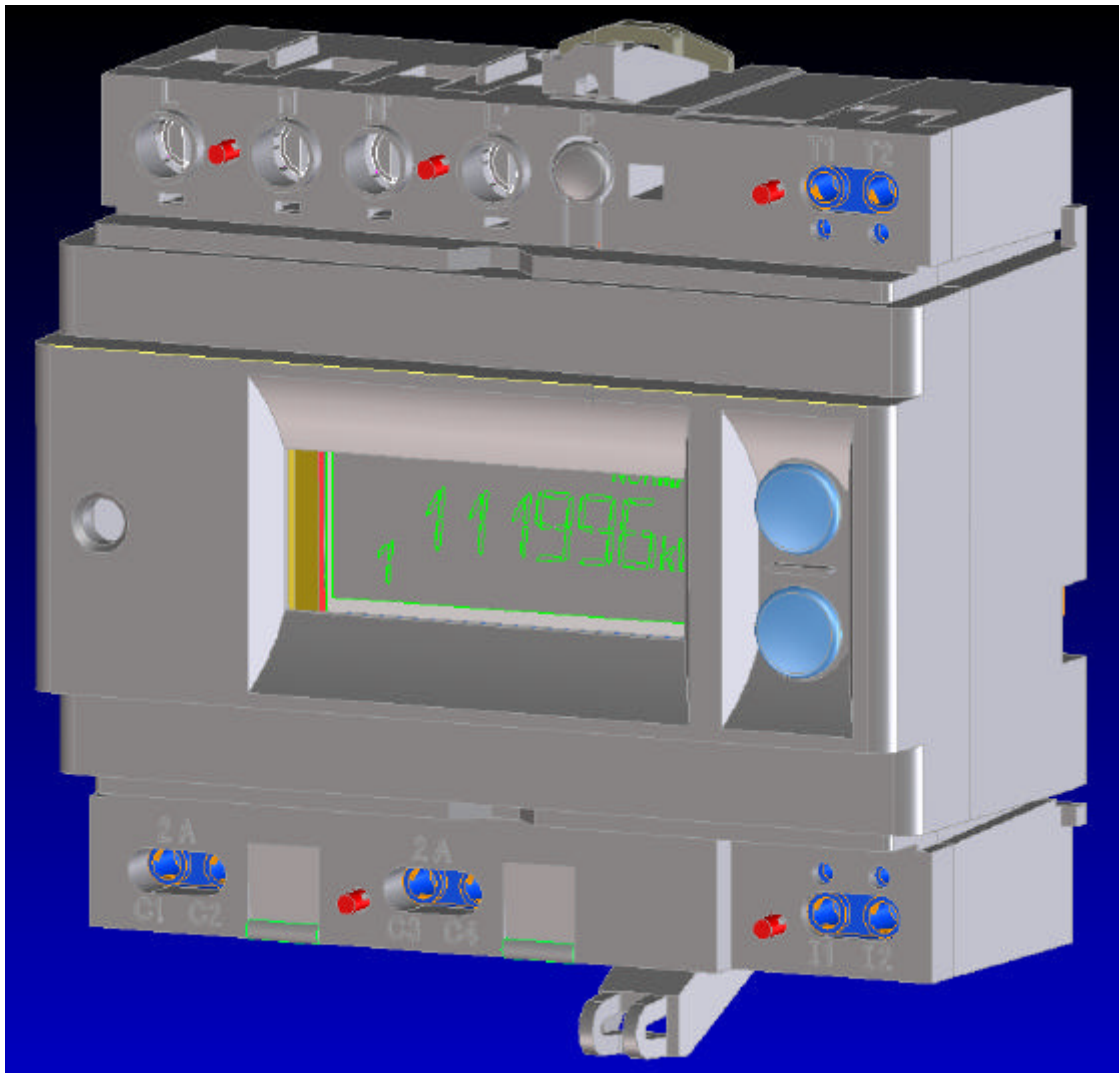
VUE D'ENSEMBLE



Annexe au certificat d'examen de type n° 01.00.573.003.1

Compteur d'énergie électrique Landis & Gyr type L16C4

SCELLEMENTS EN ROUGE SUR LE DESSIN



Annexe au certificat d'examen de type n° 01.00.573.004.1

Compteur d'énergie électrique Landis & Gyr type L16C4

BORNIERS DE RACCORDEMENT

